

Déclaration d'engagement de l'ICIS à renforcer la sécurité et l'humilité culturelles

L'ICIS s'engage à renforcer la sécurité et l'humilité culturelles au sein de son organisme. Cet engagement témoigne de la grande priorité que nous accordons à la sécurité et l'humilité culturelles et de notre intention d'aider les Premières Nations, les Inuits et les Métis à répondre à leurs besoins et à leurs priorités en matière de santé et de données. Notre engagement reflète aussi notre intention d'agir en tant que champion de la sécurité et l'humilité culturelles dans le cadre de notre travail avec d'autres organismes.

En prenant cet engagement, l'ICIS reconnaît que nous suivons un parcours d'apprentissage reposant sur les enseignements que nous continuons de tirer de nos échanges avec les personnes, les collectivités, les gouvernements et les organismes autochtones. Notre engagement a permis de mettre en lumière l'importance du droit à l'autodétermination des peuples autochtones — ce qui comprend la gouvernance des données — ainsi que son incidence directe sur la santé et le bien-être des peuples autochtones.

L'ICIS fournit de l'information essentielle sur les systèmes de santé du Canada et la santé des Canadiens. Notre mandat est de fournir une information comparable et exploitable qui favorise une amélioration rapide des soins de santé, de la performance des systèmes de santé et de la santé de la population dans l'ensemble du continuum de soins. Si nous n'offrons pas de soins directs, nous occupons néanmoins un créneau unique au sein des systèmes de santé du pays. À ce titre, nous pouvons jouer un rôle important pour soutenir les collectivités, les gouvernements et les organismes autochtones dans la réalisation de leurs priorités, de leurs stratégies et de leurs solutions.

Nous nous efforçons d'écouter et d'apprendre dans un esprit d'ouverture et de respecter les valeurs, les principes et les appels à l'action énoncés dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ainsi que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous croyons que les efforts pour créer, au moyen de l'humilité culturelle, une sécurité culturelle pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis aideront l'ICIS à devenir un organisme mieux adapté aux réalités culturelles.

La présente déclaration d'engagement repose sur les principes suivants :

- L'humilité culturelle est un processus continu de réflexion et de critique visant à comprendre les préjugés, ainsi qu'à développer et à entretenir des partenariats et des systèmes fondés sur la confiance et le respect mutuels.
- La sécurité culturelle est un résultat défini par l'individu où les déséquilibres de pouvoir sont résolus, où existe un environnement exempt de racisme et de discrimination et où l'individu se sent en sécurité.
- L'humilité culturelle contribue à la sécurité culturelle et est façonnée par l'expérience unique de chaque individu.
- La sécurité et l'humilité culturelles doivent être comprises, avalisées et exercées à tous les échelons de notre organisme et dans tous les systèmes de santé au Canada.

Notre engagement

L'ICIS souhaite intégrer la sécurité et l'humilité culturelles dans tous les aspects de son travail ainsi que nouer et cultiver avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis des relations fondées sur la confiance et le respect mutuels et un dialogue ouvert. Notre approche des données et de l'information servira d'une façon qui encourage la réconciliation compte tenu du legs de la colonisation, qui aide à redresser le déséquilibre historique quant au discours ambiant sur la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada et qui favorise leur bien-être. Nous nous engageons à mettre en œuvre les actions suivantes pour promouvoir cette vision.



Créer un climat de changement

- Prêcher par l'exemple : exercer l'humilité culturelle en s'efforçant d'écouter, d'apprendre et de comprendre.
- Nouer des relations et des partenariats respectueux et humbles à l'échelle locale, régionale et nationale avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin de trouver des possibilités de travailler ensemble pour appuyer des approches distinctes de la santé et du bien-être des Autochtones, et de mieux comprendre les différents objectifs, points de vue et priorités et ainsi orienter notre travail en conséquence.
- Communiquer ouvertement au sein de l'ICIS en encourageant les membres du personnel à participer aux discussions et à poser des questions, peu importe l'étape de leur cheminement vers la sécurité et l'humilité culturelles.

Promouvoir le changement

- Déclarer publiquement notre engagement en matière de sécurité et d'humilité culturelles et préciser leur signification pour le personnel, les détenteurs de droits, les intervenants et les partenaires.
- Travailler avec d'autres organismes qui s'engagent d'une façon similaire à intégrer la sécurité et l'humilité culturelles dans leur organisme et à soutenir les priorités des Autochtones en matière de santé et la gouvernance des données par les Autochtones.
- Encourager, soutenir et accroître la sécurité et l'humilité culturelles dans nos sphères d'influence à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.
- Célébrer nos apprentissages et nos réalisations à l'interne et à l'externe.

Provoquer le changement

- Contribuer à accroître la sécurité culturelle au sein des systèmes de santé du Canada en travaillant à réduire les inégalités en santé et en soutenant les priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de santé et de bien-être.
- Établir des stratégies pour intégrer la sécurité et l'humilité culturelles dans les politiques et les pratiques de l'ICIS au besoin et faire un suivi et une évaluation des progrès pour en rendre compte et favoriser l'apprentissage continu.
- Incorporer un volet éducatif sur la sécurité et l'humilité culturelles aux processus d'orientation des membres du personnel et aux activités d'apprentissage et de perfectionnement de l'ICIS.
- Développer une approche respectueuse de la gouvernance des données des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui sont entreposées à l'ICIS en travaillant à harmoniser les politiques, les pratiques et les procédures avec les principes de souveraineté des données sur les Autochtones.
- Produire des analyses exploitables et renforcer les capacités en travaillant en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis pour soutenir leurs priorités en matière de santé et de bien-être à l'aide d'analyses, de produits, de services, de formation, d'infrastructures de données et d'outils.

David O'Toole

1^{er} décembre 2020